Bulletin d’information
Études sociales 30–1

Programme d’examens de diplôme **2026-2027**

Alberta

Ce document est destiné principalement au(x) :	
Élèves	
Personnel enseignant	✓ d'Études sociales 30–1
Directions scolaires	
Parents	
Grand public	
Autres	

Bulletin d'information d'Études sociales 30–1 de 2026-2027

Diffusion : Ce document est diffusé sur le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Droits d'auteur © 2026, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants, Alberta Éducation et Garde d'enfants, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 6e étage, 10044, 108e Rue N.-O., Edmonton (Alberta) T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Introduction **1**

Sécurité des examens **2**

Durée des examens de diplôme **2**

Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme **3**

Plusieurs versions des examens de diplôme **4**

Participation du personnel enseignant **5**

Tests expérimentaux **6**

- Comment les tests expérimentaux aident-ils le personnel enseignant et les élèves? 6
- Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux? 6
- Tests expérimentaux de sciences humaines 6
- Comment le personnel enseignant peut-il planifier des tests expérimentaux? 7

Tests de pratique **8**

Versions substituts de tests de pratique **8**

Version sonore des examens de diplôme **8**

Pratiques et normes d'évaluation en Études sociales 30–1 **9**

Diffusion des examens **10**

Évaluation en classe **10**

Partie A : Questions à réponse écrite **11**

- Description 11
- Ouvrages de référence autorisés 11
- Nombre de mots suggéré 12
 - Nombre de mots suggéré pour chaque réponse écrite 12
- Description de la Question à réponse écrite I : Interprétation de sources 12
 - Zéro 12
 - Aucune réponse 12
- Description de la Question à réponse écrite II : Dissertation 13
 - Insuffisant 13
 - Aucune réponse 13

Plan d'ensemble de la *Partie A : Questions à réponse écrite*14

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite I, 2026-2027.....15

· Interprétation de sources (12 points) 15

· Relations entre les sources (6 points) 16

· Communication (2 points) 17

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite II, 2026-2027.....18

· Analyse de la source (6 points) 18

· Qualité des arguments (8 points) 19

· Qualité des éléments de preuve (8 points) 20

· Communication (8 points) 21

Rendement des élèves en Études sociales 30-1 : observations faites à partir de l'examen de diplôme..... 22

· Question à réponse écrite I 22

· Question à réponse écrite II 23

***Copies types de productions écrites des élèves*..... 23**

Test de pratique..... 23

***Partie B : Sources et questions*..... 24**

· Description 24

Plan d'ensemble de la *Partie B : Sources et questions*..... 25

Liens de sites Web..... 26

Personnes-ressources en 2026-2027 27

Veuillez noter que si vous ne pouvez pas accéder directement à l'un des sites Web au moyen des liens qui figurent dans ce document, vous pouvez trouver des documents qui portent sur les examens de diplôme sur le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Introduction

L'Examen de diplôme d'Études sociales 30–1 est conçu de façon à refléter l'approche centrée sur les problématiques et sur de multiples perspectives ainsi que l'attention accordée aux compétences décrites dans le *Programme d'études d'Études sociales (10 à 12)*. Le Programme d'études d'Études sociales 30–1 cible la question fondamentale suivante : Dans quelle mesure devrait-on souscrire à une idéologie? Tout en analysant cette question fondamentale, les élèves étudieront quatre thèmes connexes en vue d'atteindre quatre résultats d'apprentissage généraux et de nombreux résultats d'apprentissage spécifiques.

La note que les élèves obtiendront à l'examen de diplôme comptera pour 30 % de leur note finale et la note attribuée par l'école comptera pour 70 % de leur note finale.

On recommande au personnel enseignant de faire part à leurs élèves des renseignements contenus dans ce bulletin.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du programme d'études, veuillez consulter le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Sécurité des examens

Tous les examens de diplôme demeureront en sécurité jusqu'à ce que le ministre en autorise la publication (c.-à-d. qu'ils cessent d'être confidentiels). Aucune consultation d'un examen qui doit demeurer en sécurité ne sera permise tant que le ministre n'aura pas autorisé sa diffusion publique. Il n'est pas permis de faire une lecture préliminaire des examens en sécurité, d'en discuter ni de les copier, ou de les sortir de la salle où se déroule l'examen. Toutefois, lors des sessions d'examen de janvier et de juin seulement, le personnel enseignant pourra consulter les contenus des examens de diplôme une heure après le début de chaque examen.

Pour les examens de diplôme de mathématiques et de sciences, tous les examens doivent demeurer en sécurité avant, pendant et après les sessions d'examen, et ce, sans exception.

Pour les examens de diplôme de sciences humaines, tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* de la session d'examens de janvier et de juin doivent demeurer en sécurité, jusqu'à ce que les élèves aient passé tous ces examens. Tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* et les examens de la *Partie B* de sciences humaines doivent demeurer en sécurité, avant, pendant et après chaque session d'examen, et ce, sans exception.

Pour obtenir plus d'informations sur la consultation des examens par le personnel enseignant et sur la sécurité des examens, veuillez consulter la page Web Gestion des examens de diplôme.

Durée des examens de diplôme

Tous les élèves peuvent prendre du temps supplémentaire pour passer les examens de diplôme. Autrement dit, s'ils en ont besoin, tous les élèves peuvent prendre jusqu'à 6 heures pour passer la *Partie A* de *l'Examen de diplôme d'Études sociales 30–1* et jusqu'à 5 heures pour passer la *Partie B* de l'examen. L'examen est toutefois conçu pour que la majorité des élèves puissent terminer la *Partie A* en 3 heures et la *Partie B* en 2 heures et 30 minutes. Les directives relatives à cet examen indiquent la durée allouée ainsi que la durée maximale permise.

Du temps supplémentaire est alloué aux examens de diplôme dans toutes les matières, mais la durée maximale des examens varie d'une matière à l'autre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les accommodements et autres appuis dont peuvent bénéficier les élèves, veuillez consulter la page Web Gestion des examens de diplôme.

Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme

Un des objectifs d'Alberta Éducation et Garde d'enfants est de pouvoir comparer directement les résultats des élèves aux examens d'une session d'examens à l'autre, de façon à ce que l'évaluation soit équitable à chaque session.

Pour atteindre cet objectif, certaines questions sont répétées d'un examen à l'autre. Ces questions d'ancrage servent à déterminer si le rendement des élèves à une session donnée est différent de celui des élèves à une autre session. Les questions d'ancrage servent aussi à déterminer si le niveau de difficulté des questions uniques (les questions qui n'ont pas fait partie d'un examen précédent) est différent de celui des questions uniques de l'examen initial de référence à l'aide duquel on a établi les normes de rendement qui s'appliquent à tous les élèves.

Une méthode statistique appelée le processus d'équilibre permet de tenir compte de différences en ce qui concerne le niveau de difficulté d'un examen à l'autre. Les notes d'examen pourront être rajustées selon le niveau de difficulté de l'examen et comparativement à l'examen initial de référence. Par conséquent, les notes ainsi équilibrées auront la même signification, peu importe quand les élèves passent l'examen et quels élèves le passent. Les notes équilibrées des examens de diplôme sont communiquées aux élèves. Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'équilibre à la page Web Gestion des examens de diplôme.

En raison de la sécurité requise pour assurer que le rendement des élèves est évalué de façon équitable et appropriée au fil des ans, *l'Examen de diplôme d'Étude sociales 30–1* devra demeurer en sécurité et ne sera donc pas rendu public au moment où les élèves le passeront.

Plusieurs versions des examens de diplôme

Il peut y avoir deux versions différentes des examens de diplôme dans certaines matières lors des principales sessions d'examen (janvier et juin). Comme tous les autres examens de diplôme, le processus d'équilibre de chacun de ces deux examens est effectué comparativement à l'examen initial de référence afin d'assurer l'application des mêmes normes dans chaque examen. Les deux examens respectent les mêmes spécifications du plan d'ensemble d'examen et sont révisés par un comité de révision technique.

Pour faciliter l'analyse des résultats à l'échelle de l'école, chaque école recevra une seule version d'examen de diplôme par matière. Dans certaines matières offrant une version de l'examen traduit en français, les élèves passeront l'un de ces deux examens en anglais ou en français.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats
Diploma.Exams@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques
Exam.Admin@gov.ab.ca

Participation du personnel enseignant

Pour élaborer des examens de diplôme de haute qualité, Alberta Éducation et Garde d'enfants travaille en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Des membres du personnel enseignant de toute la province participent à plusieurs aspects de l'élaboration des examens de diplôme, dont l'élaboration de questions et la conception, la révision, la gestion et la correction des tests expérimentaux; la révision et la validation des examens de diplôme, la révision des documents d'appui et la notation des examens de diplôme.

L'élaboration des questions d'examen, de leur rédaction jusqu'à leur parution dans un examen, prend au moins un an. Toutes les questions des *examens de diplôme d'Études sociales 30–1* ont été conçues ou validées par du personnel enseignant *d'Études sociales 30–1* à travers l'Alberta. Après la mise en œuvre provinciale du programme d'études, les questions sont testées pour assurer leur pertinence et leur validité. Les examens sont passés en revue par des réviseurs et des traducteurs, puis sont validés par des groupes de travail composés de personnel enseignant et de spécialistes des programmes d'études.

Alberta Éducation et Garde d'enfants accorde beaucoup d'importance à la participation du personnel enseignant et fait appel chaque année aux autorités scolaires pour obtenir le nom des membres du personnel enseignant qui souhaitent participer au processus d'élaboration des examens. On encourage les membres du personnel enseignant qui souhaitent élaborer des questions, concevoir, réviser des tests expérimentaux ou participer à leur validation à demander à leur direction comment procéder pour que leur participation à ces groupes de travail soit approuvée. Même si l'approbation des groupes de travail a lieu au début de l'automne, les noms des enseignants intéressés peuvent être soumis pour approbation tout au long de l'année.

Les autorités scolaires peuvent également proposer le nom de membres du personnel enseignant pour noter les productions écrites des examens de sciences humaines et de mathématiques. L'appel de mises en candidatures du personnel enseignant pour la notation des examens de diplôme est lancé en début septembre (pour les sessions de notation de janvier et d'avril) et de nouveau en février (pour les sessions de notation de juin, d'aout et de novembre). On encourage les membres du personnel enseignant qui souhaitent participer à la notation des examens de diplôme d'en parler à leur direction d'école.

Tests expérimentaux

Les tests expérimentaux représentent une étape essentielle de l'élaboration d'examens provinciaux justes, valides et fiables. Les tests expérimentaux permettent de récolter des données sur les questions avant qu'elles soient intégrées dans un examen de diplôme. À travers la province, des élèves qui suivent des cours faisant l'objet d'un examen de diplôme passent des tests expérimentaux afin de déterminer le niveau de difficulté et la pertinence des questions. Il faut avoir un grand échantillon d'élèves qui passent chaque test expérimental pour pouvoir fournir aux concepteurs d'examens des renseignements fiables (c.-à-d. données statistiques et commentaires écrits du personnel enseignant et des élèves).

Comment les tests expérimentaux aident-ils le personnel enseignant et les élèves?

Les membres du personnel enseignant reçoivent la note attribuée à chaque élève dans les plus brefs délais, ce qui leur permet d'obtenir des renseignements immédiats et utiles sur le niveau de rendement de leurs élèves. Les élèves bénéficient eux aussi des tests expérimentaux parce que cette expérience ressemble dans une certaine mesure à celle d'un examen de diplôme. Les tests expérimentaux offrent aux élèves et au personnel enseignant de bons exemples du format et du contenu des questions qui pourraient figurer dans les examens. Enfin, les tests expérimentaux représentent une façon de rassurer les élèves, le personnel enseignant et les parents que les questions des examens de diplôme ont fait l'objet d'un processus rigoureux d'élaboration, de perfectionnement et de validation.

Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux?

Les données ayant rapport aux tests expérimentaux indiquent la validité, la fiabilité et l'impartialité de chaque question. Les questions qui répondent à des normes spécifiques seront retenues pour être intégrées dans de futurs examens de diplôme.

Il se peut que certaines questions ou séries de questions n'obtiennent pas, au départ, les résultats attendus. Ces questions peuvent être révisées et faire l'objet de nouveaux tests expérimentaux. Les révisions sont influencées par les commentaires écrits des élèves et du personnel enseignant, qui fournissent des renseignements précieux sur la pertinence des questions, la durée appropriée, la longueur du test, la facilité de lecture, la clarté et la pertinence des images et des graphiques, ainsi que sur la difficulté des questions.

Tests expérimentaux de sciences humaines

Les tests expérimentaux de sciences humaines sont disponibles en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique.

Le personnel enseignant a accès à des données sur le rendement de leurs élèves. Les questions des tests expérimentaux sont fondées sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, ce qui permet au personnel enseignant d'utiliser les résultats de ces tests pour mieux connaitre les forces et les points à améliorer de leurs élèves.

La sécurité des questions des tests expérimentaux demeure essentielle à l'administration des examens de diplôme. Le personnel enseignant qui participe au processus d'administration des tests doit s'engager à préserver la sécurité de ces questions.

Vous trouverez plus d'information sur les échéances, la gestion et la sécurité des tests expérimentaux dans le *Field Testing Guide 2026-2027* (en anglais seulement), accessible sur la page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale.

Comment le personnel enseignant peut-il planifier des tests expérimentaux?

Les tests expérimentaux sont offerts en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique. Pour planifier un test expérimental, le personnel enseignant doit avoir un compte du membre du personnel sur la plateforme d'évaluation numérique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant la planification et l'administration des tests expérimentaux, veuillez consulter le *Field Testing Guide 2026-2027* (en anglais seulement), accessible sur la page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale ou écrire à Field.Test@gov.ab.ca.

Des directives détaillées sur la façon de planifier un test expérimental sont également disponibles sur la page d'aide de la plateforme d'évaluation numérique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats
Diploma.Exams@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques
Exam.Admin@gov.ab.ca

Tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des tests de pratique dans les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les élèves peuvent accéder à ces tests de pratique par le biais de la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Versions substituts de tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des versions substituts de test de pratique en versions braille, gros caractères et couleur, et ce, dans toutes les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les écoles de l'Alberta ayant des élèves inscrits de la maternelle à la 12e année peuvent commander ces tests. Les tests en version braille sont offerts en anglais et, sur demande, en français. Tous les tests sont gratuits, mais en vue d'assurer l'accès à tous, il se peut que le volume des commandes soit limité.

Afin d'en tirer le meilleur parti, les élèves devraient passer les versions substituts de tests de pratique dans des conditions semblables à celles des examens de diplôme. Les mêmes règlements portant sur l'utilisation des ressources et des appareils doivent s'appliquer.

Les versions en braille doivent être renvoyées à Alberta Éducation et Garde d'enfants après le test.

Pour obtenir plus de détails ou pour passer une commande, veuillez contacter Field.Test@gov.ab.ca.

Version sonore des examens de diplôme

Un document d'appui, *Examples of Descriptions Used in Audio-enabled Versions of Humanities Diploma Exams* (en anglais seulement) a été élaboré pour aider le personnel enseignant et les élèves qui ont l'intention de se servir de la version sonore d'un examen de diplôme de sciences humaines.

Les tests de pratique de 12e année (à correction mécanographique), ainsi que les tests de pratique de la *Partie A : Questions à réponse écrite* des sciences humaines avec audio texte-parole sont disponibles sur la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Pratiques et normes d'évaluation en Études sociales 30–1

Pondération	La **note attribuée à *l'Examen de diplôme d'Études sociales 30–1*** vaut 30 % de la note finale des élèves tandis que **la note attribuée par l'école** vaut 70 % de la note finale des élèves en Études sociales 30-1.
Format et pondération de l'examen	L'*Examen de diplôme d'Études sociales 30–1* se compose de deux volets : la ***Partie A : Questions à réponse écrite* (50 %)** et la ***Partie B : Sources et questions* (50 %)**.
Rédactions, catégories de notation et pondération de la *Partie A : Questions à réponse écrite*	**Question à réponse écrite I : Interprétation des sources (20 %)** • Interprétation de sources 12 % • Relations entre les sources 6 % • Communication 2 % **Question à réponse écrite II : Dissertation (30 %)** • Analyse de la source 6 % • Qualité des arguments 8 % • Qualité des éléments de preuve 8 % • Communication 8 %
Partie B : Sources et questions	La *Partie B : Sources et questions* comprend 60 questions, qui valent chacune un point, et évalue les aptitudes des élèves à utiliser leurs savoirs ainsi que les compétences et les processus décrits dans le *Programme d'études d'Études sociales de la maternelle à la douzième année*. Ces questions offrent aux élèves plusieurs réponses possibles, dont une seule est correcte. Le plan d'ensemble détaillé de la *Partie B : Sources et questions* se trouve à la page 25 du présent document.
Durée des deux parties de l'examen	Les élèves ont **6 heures** pour passer la *Partie A : Questions à réponse écrite*. Les élèves ont **5 heures** pour passer la *Partie B : Sources et questions*.

Diffusion des examens

La *Partie A : Questions à réponse écrite* pour les sessions d'examen de janvier et juin 2027 sera rendue publique tout de suite après que les élèves auront passé cette partie de l'examen.

La *Partie B : Sources et questions* **sera gardée en sécurité, sans exception**, pour les sessions d'examen de janvier et juin 2027.

La *Partie A : Questions à réponse écrite* et la *Partie B : Sources et questions* **seront gardées en sécurité, sans exception**, pour les sessions d'examen de novembre 2026, avril et aout 2027.

Évaluation en classe

La nature des activités faites en classe permet au personnel enseignant d'évaluer les élèves à l'aide d'une vaste gamme d'outils d'évaluation reflétant le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

Les examens de diplôme sont conçus de manière à correspondre au programme d'études de chaque matière, mais il est possible que les éléments évalués dans les examens ne le soient pas dans la même proportion que les éléments évalués par le personnel enseignant. Les notes obtenues aux examens de diplôme et les notes du personnel enseignant devraient toutefois refléter les mêmes normes parce que les deux méthodes d'évaluation sont basées sur le même programme d'études (curriculum). Alberta Éducation et Garde d'enfants établit et maintient les normes de rendement des examens de diplôme en collaboration avec le personnel enseignant. Ce bulletin d'information est conçu pour aider le personnel enseignant à comprendre les normes provinciales d'Études sociales 30–1.

Le *Guide des élèves qui se préparent à l'examen de diplôme - Études sociales 30-1* et les *Copies types de productions écrites des élèves* sont affichés sur la page Web Passer les examens de dipôme.

Partie A : Questions à réponse écrite

Description

La *Partie A : Questions à réponse écrite* vaut 50 % de la note totale de l'examen et comprend deux rédactions :

- Interprétation de sources
- Dissertation

Ouvrages de référence autorisés

Un dictionnaire et un dictionnaire de synonymes sont disponibles dans la *Partie A : Questions à réponse écrite* sur la plateforme d'évaluation numérique, afin que les élèves puissent les utiliser pendant l'administration de la *Partie A*.

Les élèves qui passent la *Partie A : Questions à réponse écrite* ont le droit de se servir de la version imprimée des ouvrages de référence suivants :

- dictionnaire français, dictionnaire anglais ou dictionnaire bilingue autorisés
- dictionnaire de synonymes ou thésaurus
- guide de conjugaison
- guide de rédaction autorisé
- *avec Brio : Guide pratique de communication*. Jean, Gladys, avec la collaboration de Bernard Lecerf, Prentice Hall Ginn, Canada, 1996.
- *Référentiel pour la révision de textes*. Collection « Écrire et s'autocorriger », Éditions L'artichaut inc., mars 1995, 2^{e} édition révisée, mars 1996.

Les ouvrages de référence **ne doivent pas** comporter d'annexes qui contiennent de l'information liée aux études sociales (p. ex. lignes de temps chronologiques, structure du gouvernement canadien et du système judiciaire canadien, structure d'organismes internationaux comme les Nations Unies et l'OTAN).

Voici la liste des dictionnaires imprimés également autorisés aux élèves pour faire la *Partie A : Questions à réponse écrite* :

- *Collins Paperback English Dictionary*
- *Collins-Robert Paperback French Dictionary*
- *Gage Canadian Dictionary*
- *Harper-Collins French Dictionary (French-English)*
- *Le Petit Robert 1*
- *Merriam-Webster's School Dictionary*
- *The Canadian Oxford High School Dictionary*
- *The Concise Oxford Dictionary*
- *The Houghton Mifflin Canadian Dictionary of the English Language*
- *The Oxford Dictionary of Current English*

Les élèves et les examinateurs doivent s'assurer qu'il n'y a aucune autre source de référence dans la salle d'examen.

Nombre de mots suggéré

Toutes les questions à réponse écrite de la *Partie A* des examens en sciences humaines, de Français et de French Language Arts sont accompagnées d'un nombre de mots suggéré. Les élèves peuvent utiliser le nombre de mots suggéré ainsi que la durée suggérée pour les guider dans la rédaction de leur réponse. Le nombre de mots ne représente pas un maximum.

Les nombres de mots suggérés indiqués ci-dessous ont été établis en fonction de sources diverses, dont des exemples de travaux d'élèves sélectionnés pour les *Copies types de productions écrites*, ainsi que de discussions avec les psychométriciens et des personnes responsables des programmes d'étude. Ils reflètent également les discussions ayant eu lieu avec des enseignants au cours de l'élaboration des examens au sujet des attentes reliées à chaque question à réponse écrite.

Nombre de mots suggéré pour chaque réponse écrite

Études sociales 30–1 Réponse écrite I : 500 à 1 400 mots
Études sociales 30–1 Réponse écrite II : 750 à 1 600 mots

Description de la Question à réponse écrite I : Interprétation de sources

La Question à réponse écrite I : Interprétation de sources nécessite que les élèves démontrent leurs compétences en interprétation, en analyse et en synthèse lorsque plusieurs sources leur sont présentées.

La question est conçue de façon à ce que les élèves

- interprètent trois sources afin de démontrer qu'ils comprennent comment chaque source est reliée au libéralisme;
- résument la relation ou les relations qui existent entre les trois sources.

On peut aider les élèves en leur donnant des synonymes de l'expression « est reliée au », comme *se rapporte au*, *a rapport au* et *se rattache au*.

La Question à réponse écrite I : Interprétation de sources comprend une tâche qui demeurera **inchangée** d'un examen à l'autre. Par contre, les sources d'information seront différentes à chaque examen.

Les élèves doivent rédiger une réponse sous forme de paragraphes qui reflète la qualité de réflexion et d'expression que l'on s'attend des élèves qui ont suivi le cours d'Études sociales 30–1. Les élèves ne doivent pas prendre position sur les sources.

Pondération : 20 % de la note totale de l'examen

Notation : Les notes suivantes seront attribuées selon les proportions suivantes :

Interprétation de sources		12 %
	Source I	(4 %)
	Source II	(4 %)
	Source III	(4 %)
Relations entre les sources		6 %
Communication		2 %

À noter : Dans la catégorie *Interprétation de sources*, l'interprétation de chaque source sera notée indépendamment des deux autres sources. Par conséquent, chacune de ces sources vaudra 4 % pour un total combiné de 12 % attribué à cette catégorie.

Zéro

Les réponses ne reflétant que peu ou pas d'efforts dans la catégorie *Interprétation de sources* ou la catégorie *Relations entre les sources* se verront attribuer une note de **zéro** dans cette catégorie. Une note de **zéro** dans les deux catégories *Interprétation de sources* et *Relations entre les sources* entrainera automatiquement une note de **zéro** dans la catégorie *Communication*.

Aucune réponse

Les élèves qui ne répondent pas à la question se verront attribuer la mention **Aucune réponse**.

Description de la Question à réponse écrite II : Dissertation

La Question à réponse écrite II : Dissertation nécessite que les élèves démontrent des compétences en analyse, en évaluation et en synthèse dans le contexte d'une source d'information. Les élèves doivent analyser cette source d'information et démontrer qu'ils comprennent la perspective idéologique ou les perspectives idéologiques qui y sont présentées. Les élèves doivent analyser la source au complet.

La Question à réponse écrite II : Dissertation nécessite que les élèves prennent position sur une question relative à la perspective idéologique ou aux perspectives idéologiques illustrées dans la source d'information. Les élèves doivent défendre leur position à l'aide d'éléments de preuve qui pourront porter sur des éléments théoriques, historiques, contemporains ou actuels.

La Question à réponse écrite II : Dissertation consiste en une question qui demeurera **inchangée** d'un examen à l'autre. Par contre, la source d'information sera différente à chaque examen.

Les élèves doivent rédiger une dissertation qui démontre la réflexion logique et l'expression efficace que l'on s'attend des élèves qui ont suivi le cours d'Études sociales 30–1.

Pondération : 30 % de la note totale de l'examen

Notation : Les notes suivantes seront attribuées selon les proportions suivantes :

Analyse de la source	6 %
Qualité des arguments	8 %
Qualité des éléments de preuve	8 %
Communication	8 %

À noter : Si la mention Limité ou Faible est attribuée à la catégorie *Analyse de la source*, les mentions des trois autres catégories ne peuvent pas dépasser la mention Satisfaisant. Ce plafond est imposé parce que, dans certains cas, l'analyse de la source effectuée par l'élève est incomplète ou manque de profondeur; par conséquent, l'élève n'a pas complètement répondu à la question.

Insuffisant

La mention Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** Elle est attribuée aux réponses qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude, ou aux textes qui sont trop courts pour être évalués dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Aucune réponse

Les élèves qui ne répondent pas à la question se verront attribuer la mention **Aucune réponse**.

Plan d'ensemble de la *Partie A : Questions à réponse écrite*

Les examens de diplôme d'Études sociales 30–1 sont conçus de façon à refléter le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*. Le plan d'ensemble décrit la composition de la *Partie A : Questions à réponse écrite*, les compétences qui seront évaluées, les questions à réponse écrite et les catégories d'évaluation. Le plan d'ensemble précise le pourcentage que chaque partie de l'examen représente dans la note totale de l'examen.

	Description des compétences	Description des questions à réponse écrite	Catégories d'évaluation
Question à réponse écrite I	Les élèves doivent démontrer des compétences en **interprétation**, en **analyse** et en **synthèse** dans l'application de leurs savoirs* en études sociales.	Trois sources d'information seront présentées aux élèves. Elles pourront être présentées sous forme de caricatures, de graphiques, de citations, de photographies, de tableaux et de cartes et elles auront toutes un lien avec le libéralisme.	**20 % de la note d'examen**
		Les élèves interprèteront ces trois sources afin de démontrer qu'ils comprennent comment chaque source est reliée au libéralisme. Les élèves discuteront d'une relation ou de plusieurs relations qui existent entre ces trois sources.	**Interprétation de sources /12** **Relations entre les sources /6** **Communication /2**
Question à réponse écrite II	Les élèves doivent démontrer des compétences en **analyse**, en **évaluation** et en **synthèse** dans l'application de leurs savoirs* en études sociales.	Les élèves analyseront une source d'information et montreront qu'ils comprennent la perspective idéologique ou les perspectives idéologiques exprimées dans cette source.	**30 % de la note d'examen**
		Sous forme de dissertation, les élèves répondront à une question traitant de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques exprimées dans une source. Les élèves prendront position et défendront leur position. Les élèves apporteront des éléments de preuve à l'appui. Ces éléments de preuve pourront porter sur des éléments théoriques, historiques, contemporains ou actuels.	**Analyse de la source /6** **Qualité des arguments /8** **Qualité des éléments de preuve /8** **Communication /8**

* Les savoirs englobent les idées, les informations et les concepts décrits dans le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite I, 2026-2027

Interprétation de sources (12 points)

Au moment de noter l'***Interprétation de sources***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure l'élève

- interprète chaque source de façon à démontrer qu'il comprend comment chaque source est reliée au libéralisme

À noter : Les élèves doivent considérer **les trois** sources d'information.

Excellent **E**	L'interprétation de la source est sophistiquée, perspicace et précise, et démontre une compréhension approfondie des liens avec le libéralisme
Habile **H**	L'interprétation de la source est logique, spécifique et habile, et démontre une compréhension solide des liens avec le libéralisme.
Satisfaisant **S**	L'interprétation de la source est adéquate, simple et conventionnelle, et démontre une compréhension générale des liens avec le libéralisme.
Limité **L**	L'interprétation de la source est incomplète, vague et simpliste, et démontre une mauvaise compréhension des liens avec le libéralisme.
Faible **F**	L'interprétation de la source est insuffisante, inexacte, non pertinente, ou l'élève a simplement copié la source; l'interprétation démontre une compréhension minimale ou un manque de compréhension des liens avec le libéralisme.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque le texte de l'élève ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie **Faible**.

À noter : Quand le mot *et* figure dans la liste des descripteurs dans une catégorie de notation, il est important de noter que le texte peut contenir un ou plus d'un des descripteurs indiqués. Ceci s'applique à la question I et à la question II.

Relations entre les sources (6 points)

Au moment de noter les ***Relations entre les sources***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure l'élève

- explique la relation ou les relations qui existent **entre** les sources d'information

À noter : Les élèves peuvent identifier et expliquer la relation ou les relations qui existent entre les sources dans une partie de leur texte ou tout au long du texte.

Excellent **E**	L'explication de la relation ou des relations est perspicace et approfondie.
Habile **H**	L'explication de la relation ou des relations est claire et faite habilement.
Satisfaisant **S**	L'explication de la relation ou des relations est adéquate et simple.
Limité **L**	L'explication de la relation ou des relations est superficielle, incomplète, redondante et possiblement inexacte.
Faible **F**	L'explication de la relation ou des relations est insuffisante, illogique et tangentielle.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque le texte de l'élève ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie **Faible**.

Communication (2 points)

Au moment de noter la ***Communication***, les correcteurs devraient évaluer la clarté de la communication de l'élève et dans quelle mesure il maitrise

- le vocabulaire
- la syntaxe
- les règles d'usage, la grammaire et la structure

À noter : Les élèves doivent présenter leur texte sous forme de paragraphes. Il faut tenir compte de la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur du texte.

Excellent **E**	Le vocabulaire est précis et choisi de façon réfléchie. La syntaxe est maitrisée et recherchée. L'écriture démontre une bonne maitrise des règles d'usage et de la grammaire; les idées sont structurées judicieusement.
Habile **H**	Le vocabulaire est approprié et précis. La syntaxe est maitrisée et fonctionnelle. L'écriture démontre une maitrise correcte des règles d'usage et de la grammaire; les idées sont structurées délibérément.
Satisfaisant **S**	Le vocabulaire est conventionnel et général. La syntaxe est maitrisée et directe. L'écriture démontre une maitrise élémentaire des règles d'usage et de la grammaire; les idées sont structurées adéquatement.
Limité **L**	Le vocabulaire est imprécis, simpliste et inapproprié. La syntaxe est maladroite. L'écriture démontre une maitrise faible des règles d'usage et de la grammaire; la structure des idées est inefficace.
Faible **F**	Le vocabulaire est trop général et imprécis. La syntaxe n'est pas maitrisée. L'écriture démontre que l'élève ne maitrise pas les règles d'usage et la grammaire; la structure des idées est désordonnée.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque la réponse de l'élève ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie **Faible**.

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite II, 2026-2027

Analyse de la source (6 points)

Au moment de noter l'***Analyse de la source***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure l'élève analyse la source de façon à démontrer qu'il comprend la perspective idéologique ou les perspectives idéologiques présentées dans la source.

À noter : Les élèves peuvent démontrer qu'ils comprennent les perspectives idéologiques dans une partie de leur dissertation ou tout au long de leur dissertation.

Excellent **E**	L'analyse de la source est détaillée et sophistiquée, et démontre une compréhension approfondie de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques.
Habile **H**	L'analyse de la source est faite habilement et avec compétence, et démontre une compréhension solide de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques.
Satisfaisant **S**	L'analyse de la source est conventionnelle et simple, et démontre une compréhension générale de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques.
Limité **L**	L'analyse de la source est incomplète et manque de profondeur, et démontre une mauvaise compréhension de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques.
Faible **F**	L'analyse de la source est illogique, tangentielle ou l'élève a simplement recopié la source; l'analyse démontre une compréhension minimale de la perspective idéologique ou des perspectives idéologiques.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou aux textes qui sont trop courts pour être évalués dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Qualité des arguments (8 points)

Au moment de noter la ***Qualité des arguments***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure l'élève

- prend position
- développe un ou plusieurs arguments de façon logique et réfléchie
- établit une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.

À noter : NE PAS évaluer la qualité des éléments de preuve dans cette catégorie.

Excellent **E**	La position prise est appuyée de façon convaincante par des arguments choisis judicieusement et bien développés. Les arguments sont cohérents et solides et révèlent que la question a été comprise de façon perspicace. L'élève établit avec perspicacité une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.
Habile **H**	La position prise est appuyée de façon persuasive par des arguments choisis et développés de façon délibérée. Les arguments sont logiques et habilement développés et révèlent que la question a été bien comprise. L'élève établit de façon claire une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.
Satisfaisant **S**	La position prise est appuyée de façon générale par des arguments choisis et développés de façon appropriée. Les arguments sont directs et conventionnels et révèlent que la question a été comprise de façon satisfaisante. L'élève établit de façon générale une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.
Limité **L**	La position prise est mêlante et sans rapport avec les arguments. Les arguments sont répétitifs, contradictoires, simplistes ou reposent sur une croyance non vérifiée. L'élève établit de façon superficielle une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.
Faible **F**	La position prise a peu de rapport ou n'a pas de rapport avec la source ou les arguments. Les arguments sont hors sujet ou illogiques. L'élève établit à peine une relation entre sa prise de position, les arguments avancés et la perspective idéologique présentée dans la source.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou aux textes qui sont trop courts pour être évalués dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Qualité des éléments de preuve (8 points)

Au moment de noter la ***Qualité des éléments de preuve***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure l'élève utilise des éléments de preuve

- pertinents et exacts
- qui révèlent une compréhension approfondie et vaste

À noter : Les éléments de preuve tirés des études sociales peuvent inclure des éléments théoriques, historiques, contemporains ou actuels.

Excellent **E**	Les éléments de preuve apportés sont subtils et choisis de façon réfléchie. L'absence relative d'erreurs est impressionnante. L'analyse complète et détaillée des éléments de preuve révèle une compréhension perspicace des connaissances en études sociales et de leur application à la question posée.
Habile **H**	Les éléments de preuve apportés sont spécifiques et bien choisis. Il peut y avoir quelques petites erreurs. L'analyse habile et adroite des éléments de preuve révèle une compréhension solide des connaissances en études sociales et de leur application à la question posée.
Satisfaisant **S**	Les éléments de preuve apportés sont conventionnels et directs. Il peut y avoir quelques petites erreurs et un mélange d'informations pertinentes et superflues. L'analyse générale et élémentaire des éléments de preuve révèle une compréhension acceptable des connaissances en études sociales et de leur application à la question posée.
Limité **L**	Les éléments de preuve apportés pourraient être pertinents, mais ils sont insuffisamment développés et vagues. Les éléments de preuve sont inexacts et contiennent des détails superflus. L'analyse révèle une compréhension superficielle et confuse des connaissances en études sociales et de leur application à la question posée.
Faible **F**	Les éléments de preuve apportés sont hors sujet et inexacts. Il y a des erreurs majeures ou révélatrices. L'analyse minimale ou quasi inexistante révèle un manque de compréhension des connaissances en études sociales et de leur application à la question posée.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou aux textes qui sont trop courts pour être évalués dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Communication (8 points)

Au moment de noter la ***Communication***, les correcteurs devraient évaluer dans quelle mesure

- le texte de l'élève se lit bien et est bien organisé
- l'élève respecte les règles de syntaxe, d'usage et de la grammaire
- l'élève emploie un vocabulaire approprié et la terminologie propre aux études sociales

À noter : Il faut tenir compte de la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur du texte

Excellent **E**	Le texte se lit bien et est structuré habilement et judicieusement. La maitrise de la syntaxe, des règles d'usage et de la grammaire est excellente. Le vocabulaire est précis et soigneusement choisi. L'absence relative d'erreurs est impressionnante.
Habile **H**	Le texte est clair et structuré de façon réfléchie. La maitrise de la syntaxe, des règles d'usage et de la grammaire est bonne. Le vocabulaire est approprié et clair. Les quelques erreurs ne nuisent pas à l'intention de communication.
Satisfaisant **S**	Le texte est écrit simplement et est structuré de manière fonctionnelle. La maitrise de la syntaxe, des règles d'usage et de la grammaire est adéquate. Le vocabulaire est conventionnel et approprié. Il y a quelques relâchements dans le texte et quelques erreurs mineures, mais l'intention de communication est généralement claire.
Limité **L**	Le texte est difficile à lire et mal structuré. La maitrise de la syntaxe, des règles d'usage et de la grammaire est inconsistante. Le vocabulaire est imprécis, simpliste ou inapproprié. Les erreurs nuisent à la clarté de la communication.
Faible **F**	Le texte n'est pas clair et il n'est pas structuré. L'élève ne maitrise pas la syntaxe, les règles d'usage et la grammaire. Le vocabulaire est trop général ou inexact. Les nombreuses erreurs nuisent à l'intention de communication.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou aux textes qui sont trop courts pour être évalués dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Rendement des élèves en Études sociales 30-1 : observations faites à partir de l'examen de diplôme

Les observations suivantes faites par le personnel enseignant figurent ici pour illustrer les points forts des élèves, les points à améliorer et les différentes approches des élèves pour répondre aux questions à réponse écrite de l'*Examen de diplôme d'Études sociales 30–1*.

Question à réponse écrite I

- Les écrits des élèves ne devraient pas inclure de l'information qui n'est pas directement reliée à leur interprétation des sources.
- Dans leur interprétation des sources, les élèves doivent démontrer qu'ils ont considéré la totalité des sources.
- Les élèves doivent considérer la perspective/le point de vue du créateur de la source ou la perspective/le point de vue des autres personnes impliquées dans la source.
- Certains élèves décrivent les sources au lieu de les interpréter et d'en démontrer les liens avec le libéralisme.
- Il n'est pas toujours judicieux d'essayer de placer les sources sur un éventail parce que certaines sources ne s'y prêtent pas.
- Bien que les élèves comprennent mieux l'illibéralisme, ils doivent savoir que les pratiques illibérales peuvent être utilisées seulement dans des pays démocratiques.
- Les élèves font souvent référence à des philosophes/théoriciens dans leur interprétation des sources, mais cela ne s'avère pas toujours efficace. Les élèves doivent établir des liens appropriés entre ces philosophes/théoriciens et les sources.
- Les élèves tentent souvent de prendre position sur chacune des sources. On n'exige pas cela des élèves et on ne donne pas de points supplémentaires aux élèves qui utilisent cette approche.
- Pour répondre à la Question à réponse écrite I, les élèves doivent faire la distinction entre le libéralisme classique et le libéralisme moderne.
- De façon générale, les élèves ont amélioré leur capacité à discerner les différents liens entre les sources.
- Certains élèves ont du mal à saisir l'ironie, la satire et les nuances dans les caricatures.
- Certains élèves ont du mal à développer complètement leurs idées quand ils décrivent un lien entre les trois sources, et se contentent de répéter leur interprétation de chaque source.
- Les habiletés d'interprétation visuelle varient d'un élève à l'autre.

Question à réponse écrite II

- Dans certains cas, les élèves utilisent des éléments de preuve inappropriés ou superflus dans le contexte d'une source donnée. Il importe de choisir des éléments de preuve qui appuient les arguments présentés.
- Les élèves doivent démontrer clairement qu'ils comprennent la perspective présentée dans l'ensemble de la source, et pas seulement une perspective ou une idée présentée dans une portion de la source.
- Les élèves qui ont obtenu la mention Habile ou Excellent ont été en mesure de « disséquer » facilement la source et de discuter de tous les aspects de la source dans leur écrit.
- Les élèves utilisent plusieurs éléments de preuve dans leur réponse à la Question à réponse écrite II. De façon générale, les élèves qui préparent une réponse avant l'examen et essaient de l'adapter à la question posée ne réussissent pas très bien.
- En général, les élèves communiquent efficacement leurs idées. Certains élèves qui ont utilisé le traitement de texte ont soit oublié d'utiliser les correcteurs orthographique et grammatical, ou ne savaient pas comment les utiliser. De plus, le thésaurus est souvent utilisé incorrectement, ce qui nuit à la qualité de la communication des idées. Il est important que les élèves sachent comment utiliser les outils technologiques dont ils peuvent se servir aux examens pour améliorer leurs écrits et pour corriger les fautes d'orthographe et de grammaire dans leurs copies finales.
- Les élèves utilisent une gamme variée d'éléments de preuve dans leurs écrits. En général, leurs éléments de preuve démontrent une analyse approfondie du sujet traité, sauf dans certains cas où les éléments de preuve présentés ne sont pas au niveau auquel on s'attendrait en Études sociales 30–1.
- Certains élèves qui ont obtenu la mention Satisfaisant ou une note inférieure ont utilisé des énoncés absolus plutôt que des énoncés nuancés comme on en retrouve souvent dans les textes des élèves qui ont obtenu les mentions Habile ou Excellent.
- Les élèves qui ont obtenu les notes les plus élevées présentent des positions fermes et clairement définies.
- L'utilisation d'éléments de preuve « négatifs » est acceptable; toutefois, les élèves doivent utiliser des éléments de preuve qui appuient une position et faire en sorte qu'elle soit convaincante.
- Le fait que certains élèves confondent « communisme » et « dictature » est une source de préoccupation.
- Les élèves font d'emblée référence à Hitler et à Staline, mais il est important que leurs références à ces personnages soient pertinentes dans le contexte de la question posée.
- Pour que de l'information, des données, des théories ou des évènements constituent des éléments de preuve pertinents, les élèves doivent présenter des arguments clairement formulés.

Copies types de productions écrites des élèves

Des *Copies types de productions écrites des élèves* sont diffusés sur la page Web Passer les examens de diplôme. Dans ce document, vous trouverez des exemples de productions écrites des élèves qui ont passé *l'Examen de diplôme d'Études sociales 30–1*, tirés de plusieurs examens de diplôme et qui ont atteint la norme Satisfaisant (S), Habile (H) et Excellent (E) à chacune des questions à réponse écrite. Chaque exemple de production écrite est accompagné d'une explication de la façon dont les critères de notation ont été utilisés pour refléter les normes provinciales dans chaque cas.

Test de pratique

Vous pouvez vous entraîner à répondre à des questions similaires à celles posées lors des examens du diplôme en accédant aux tests de pratique sur la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Partie B : Sources et questions

Description

La *Partie B : Sources et questions* vaut 50 % de la note totale de l'examen de diplôme et comporte 60 questions à correction mécanographique, qui valent chacune un point. Ces questions offrent aux élèves plusieurs réponses possibles, dont une seule est correcte. Chaque question est classée selon les savoirs liés aux différents thèmes connexes aux questions fondamentales ainsi que selon les compétences et les processus se rattachant soit à la compréhension et à l'analyse, soit à l'évaluation et à la synthèse. Le plan d'ensemble de l'examen présenté à la page suivante indique la répartition des questions selon ces catégories.

Les questions portent sur les questions fondamentales et les sujets connexes, ainsi que sur les résultats d'apprentissage spécifiques décrits dans le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la dixième à la douzième année*.

Le volet sources et questions (à correction mécanographique) de l'examen nécessite que les élèves utilisent leurs savoirs et leurs compétences. Les élèves doivent montrer qu'ils comprennent les concepts d'études sociales et qu'ils peuvent utiliser les compétences et les processus requis pour répondre aux questions.

Plan d'ensemble de la *Partie B : Sources et questions*

La *Partie B : Sources et questions* est conçue de façon à refléter le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*. Le plan d'ensemble de la *Partie B* se trouve ci-dessous.

	CLASSIFICATION DES QUESTIONS SELON LES THÈMES CONNEXES				
CLASSIFICATION DES QUESTIONS SELON LE NIVEAU COGNITIF	**Thème connexe 1**	**Thème connexe 2**	**Thème connexe 3**	**Thème connexe 4**	**Total des questions**
Appliquer les savoirs* ainsi que les compétences et processus en études sociales aux questions de compréhension et d'analyse	2 à 6	10–13	10 à 13	2 à 6	24 à 38
Appliquer les savoirs* ainsi que les compétences et processus en études sociales aux questions d'évaluation et de synthèse	2 à 6	10 à 13	10 à 13	2 à 6	24 à 38
Total des questions	**4 à 12**	**20 à 26**	**20 à 26**	**4 à 12**	**60**

*Les savoirs englobent les idées, les informations et les concepts décrits dans le *Programme d'études d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

À noter : La classification des questions n'est pas un indicateur de leur difficulté.

Liens de sites Web

Alberta Éducation et Garde d'enfants

Curriculum et Programmes d'études

General Information Bulletin (en anglais seulement)
Contient les directives spécifiques, les lignes directrices et les procédures relatives aux examens de diplôme

Examens de diplôme

Passer les examens de diplôme
Contient les Guides des élèves, des exemples de questions et réponses et d'autres documents d'appui

Plateforme d'évaluation numérique
Contient des questions de pratique et des questions tirées d'examens de diplôme précédents

Page d'aide
Contient des guides pour aider les utilisateurs à accéder aux tests et examens numériques sécurisés

Participation des enseignants à l'évaluation provinciale
Contient de l'information au sujet de la notation, des tests expérimentaux, de l'élaboration de questions et de la validation des examens.

Personnes-ressources en 2026-2027

Provincial Assessment

Provincial Assessment,
Alberta Éducation et Garde d'enfants
44 Capital Boulevard
6e étage, 10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6

Site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants : alberta.ca/fr/education-and-childcare

Provincial Assessment

Sécurité des examens, règlements, horaires et politiques
780-427-1857
Courriel : exam.admin@gov.ab.ca

Relevés des résultats et demandes pour une deuxième notation
780-427-1857
Courriel : exam.admin@gov.ab.ca

Cas spéciaux, accommodements et exemptions
780-415-9242
780-427-4215
780-427-9795
Courriel : special.cases@gov.ab.ca

Renseignements généraux sur les tests expérimentaux
Courriel : field.test@gov.ab.ca

Format et contenu des examens, normes provinciales, notation et rapports sur les résultats
Courriel : diploma.exams@gov.ab.ca

Évaluation numérique
780-641-8987
780-415-0824
Courriel : online.assessment@gov.ab.ca

Accès à *myPass*
Alberta Éducation et Garde d'enfants Help Desk
780-427-5318
Courriel : AE.helpdesk@gov.ab.ca

Renseignements sur les relevés de notes, les rapports scolaires détaillés et les frais pour repasser un examen
780-427-5732
Courriel : studentrecords@gov.ab.ca

Renseignements sur les inscriptions d'élèves, les notes scolaires et le statut d'élève adulte
780-422-9337
Courriel : studentrecords@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais n'importe quel bureau du gouvernement de l'Alberta, composez le 310-0000 suivi du numéro de téléphone à 10 chiffres du bureau que vous souhaitez joindre.

Lorsque vous communiquez avec Alberta Éducation et Garde d'enfants, veuillez mentionner votre nom et votre titre, ainsi que le nom et le code de l'école. Si vous faites référence à un élève, veuillez mentionner son numéro d'identification (Alberta Student Number).

Personnes-ressources en 2026-2027

Programme d'examens de diplôme

*Nouveau

Corey Baker, Director
Diploma Programs and Canadian Adult Education Credential
780-422-3256
Courriel : Corey.Baker@gov.ab.ca

Responsables des examens de diplôme

Nathalie Langstaedtler
Senior Manager of Humanities
Diploma Programs
780-422-4631
Courriel : Nathalie.Langstaedtler@gov.ab.ca

Philip Taranger
English Language Arts 30–1
780-422-4478
Courriel : Philip.Taranger@gov.ab.ca

*Nouveau

Andrew Olasker
English Language Arts 30–2
780-422-4411
Email: Andrew.Olasker@gov.ab.ca

Frédéric Sévigny
Français 30–1, French Language Arts 30–1
780-422-5140
Courriel : Frederic.Sevigny@gov.ab.ca

Charla Jo Guillaume
Social Studies 30–1
780-422-5241
Courriel : Charlajo.Guillaume@gov.ab.ca

Lisa Lemoine
Social Studies 30–2
780-422-4327
Courriel : Lisa.Lemoine@gov.ab.ca

Joy Wicks-Oyedele,
Senior Manager of Math and Sciences
Diploma Programs
780-643-6716
Courriel : Joy.Wicks@gov.ab.ca

Shannon Mitchell
Biology 30
780-415-6122
Courriel : Shannon.Mitchell@gov.ab.ca

Brenda Elder
Chemistry 30
780-427-1573
Courriel : Brenda.Elder@gov.ab.ca

Delcy Rolheiser
Mathematics 30–1
780-415-6181
Courriel : Delcy.Rolheiser@gov.ab.ca

Jenny Kim
Mathematics 30–2
780-415-6127
Courriel : Jenny.Kim@gov.ab.ca

Marc Kozak
Physics 30
780-422-5465
Courriel : Marc.Kozak@gov.ab.ca

Stan Bissell
Science 30
780-422-5730
Courriel : Stan.Bissell@gov.ab.ca